



Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

1610 – 50 rue O'Connor Street
Ottawa, ON K1P 6L2



Les Producteurs d'œufs du Canada
Egg Farmers of Canada

21 rue Florence Street
Ottawa, ON K2P 0W6



Les Éleveurs de dindon du Canada
Turkey Farmers of Canada

202 – 7145 avenue W Credit Avenue
Mississauga, ON L5N 6J7



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
Canadian Hatching Egg Producers

21 rue Florence Street
Ottawa, ON K2P 0W6



**Conseil canadien des transformateurs
d'œufs et de volailles**
Canadian Poultry and Egg Processors Council

1400-1 rue Nicholas Street,
Ottawa, ON K1N 7B7

Vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

Foire aux questions

Compte tenu des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) signalés partout dans le monde, le débat sur l'utilisation des vaccins contre cette maladie s'intensifie. La FAQ suivante vise à ajouter du contexte pour la discussion qui a cours actuellement sur la vaccination contre l'IAHP au Canada. Bien que ces renseignements reflètent la situation actuelle, il s'agit d'un domaine en évolution rapide et les mesures prises pourraient changer en conséquence.

Pourquoi ne peut-on pas utiliser les vaccins contre l'IAHP comme les autres vaccins normaux?

La mise en œuvre d'un programme de vaccination contre l'IAHP est complexe et divers facteurs doivent être pris en compte, notamment l'efficacité et la disponibilité des vaccins, la logistique, la surveillance, les coûts et les répercussions potentielles sur le commerce. Le problème est que, contrairement à d'autres maladies, l'IAHP est une maladie à déclaration obligatoire et, à ce titre, le Canada doit se conformer aux normes internationales et aux exigences des pays importateurs.

Existe-t-il des vaccins contre l'IAHP approuvés au Canada?

Oui, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a approuvé trois vaccins contre la grippe aviaire sous conditions :

- Boehringer Ingelheim Animal Health – pour utilisation dans les couvoirs, période de retrait de 21 jours
- Ceva Animal Health – pour utilisation dans les couvoirs, période de retrait de 21 jours
- Zoetis – pour utilisation au stade de poulette, nécessite un vaccin de rappel, période de retrait de 42 jours

Ces vaccins sont réservés aux programmes approuvés par le gouvernement et ne peuvent être utilisés qu'avec l'autorisation de l'ACIA.

Ces vaccins ne sont actuellement approuvés que pour une utilisation chez les poulets. Des études supplémentaires visant à confirmer leur efficacité chez les dindons et les canards sont en cours.

Où les vaccins contre l'IAHP sont-ils utilisés?

Les vaccins contre l'IAHP ne sont pas destinés à un usage courant. Toute utilisation de vaccins contre l'IAHP serait ciblée dans les régions à haut risque, où se trouvent des espèces très vulnérables. Un programme de vaccination préventive contre l'IAHP serait réservé à un nombre de régions le plus restreint possible. Tout programme de vaccination contre l'IAHP devrait être approuvé et supervisé par l'ACIA.

Les espèces ciblées comprendraient les oiseaux à longue durée de vie (poules pondeuses, poulets reproducteurs, dindons, canards) et les régions où le risque est élevé. Les poulets de chair ne sont actuellement pas dans la mire pour la vaccination contre l'IAHP.

Les vaccins sont-ils LA solution?

Les vaccins ne sont qu'un élément d'un programme intégré de biosécurité, de surveillance et d'élimination.

Les vaccins contre l'IAHP agissent en augmentant la résistance des oiseaux à l'infection, réduisant ainsi le nombre d'oiseaux susceptibles d'être infectés. En outre, ils agissent en diminuant la quantité de virus rejetée dans l'environnement par les oiseaux infectés. Ces deux effets contribuent à réduire la propagation du virus. En outre, les vaccins réduisent les signes cliniques de la maladie. Le rendement et l'efficacité vaccinale devront faire l'objet d'un suivi sous la forme de surveillance.

Même avec l'utilisation d'un vaccin, la biosécurité reste un élément essentiel de la lutte contre l'IAHP afin d'empêcher la maladie de se propager dans les élevages. Tous les troupeaux infectés doivent être soumis à la politique d'abattage sanitaire, qu'ils aient été vaccinés ou non.

Pourquoi la surveillance des troupeaux vaccinés contre l'IAHP est-elle nécessaire?

Les normes internationales établies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) exigent la surveillance des troupeaux vaccinés. Même lorsque des vaccins sont utilisés, il est possible que les troupeaux vaccinés soient infectés tout en ne présentant que peu ou pas de signes cliniques, mais en continuant à excréter et à transmettre le virus. C'est pourquoi des programmes de surveillance sont mis en place afin de s'assurer qu'il n'y a pas de cas d'infection active et de garantir à nos partenaires commerciaux que les infections actives par le virus de l'IAHP sont éradiquées. Un critère à prendre en compte lors du choix d'un vaccin est qu'il doit être conforme à la norme DIVA (Differentiating Infected from Vaccinated Animals ou, en français, « différenciation des animaux infectés des animaux vaccinés ») afin de pouvoir identifier correctement les troupeaux vaccinés et infectés.

Les mesures de surveillance se sont avérées être l'élément le plus coûteux d'un programme de vaccination contre l'IAHP. Actuellement, le plan de surveillance européen est considéré comme la norme internationale de référence pour accompagner un plan de vaccination contre l'IAHP. En France, les programmes de surveillance de l'IAHP comprennent une surveillance passive et active, notamment des prélèvements hebdomadaires sur des oiseaux morts effectués par des éleveurs ou des techniciens, ainsi que des prélèvements mensuels et des échantillons sanguins effectués par des vétérinaires et un examen clinique. Compte tenu du coût et de l'expérience acquise sur le terrain à ce jour, l'étendue du programme de surveillance a été modifiée au fil du temps pour s'orienter vers une surveillance plus passive avec prélèvement d'échantillons sur des oiseaux morts.

Pourquoi la vaccination contre l'IAHP a-t-elle des implications commerciales?

Le commerce reste le principal obstacle à la vaccination contre l'IAHP dans le monde. Le problème est que des pays importateurs risquent d'imposer des barrières commerciales, par exemple des réglementations supplémentaires, sur les produits avicoles et le matériel génétique. Bien que les normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) autorisent la vaccination contre l'IAHP dans certains cas, chaque pays importateur de nos produits peut fixer ses propres règles et exiger sa propre évaluation des risques afin de s'assurer de la sécurité des produits avant de les autoriser.

Le problème sanitaire animal réside dans le fait que des « infections silencieuses » pourraient circuler parmi les volailles vaccinées et que le virus de l'IAHP pourrait se propager par la voie d'échanges commerciaux. C'est pourquoi des programmes efficaces de traçabilité, de surveillance et d'abattage sanitaire sont nécessaires pour rassurer les pays importateurs. Dans la plupart des cas, les volailles vaccinées et les produits avicoles ne peuvent être utilisés qu'à l'intérieur même du pays.

À l'échelle internationale, certains pays ont-ils de l'expérience en matière de vaccination contre l'IAHP?

Oui, des programmes pilotes et des programmes de vaccination contre l'IAHP ont récemment été mis en place, notamment en France et aux Pays-Bas. Après des essais concluants, la France a lancé en octobre 2023 un programme de vaccination obligatoire contre l'IAHP pour tous les canards d'engraissement. En 2023-2024, la France a vacciné 61 millions de canards pour un coût déclaré de plus de 100 millions d'euros au cours des 12 premiers mois, une somme partagée entre le gouvernement et l'industrie. Le programme de vaccination français se poursuit et affiche de bons résultats; alors que plus de 400 cas avaient été recensés l'année précédant sa mise en place, [le pays n'a compté que 10 cas seulement en 2023-2024](#). La France a effectivement subi des répercussions commerciales au début de son programme de vaccination contre l'IAHP. Par exemple, le Canada et les États-Unis ont imposé des interdictions sur toutes les importations de volaille jusqu'à ce que des évaluations supplémentaires soient menées. Le commerce de volaille et des produits de volaille provenant d'oiseaux qui n'ont pas été vaccinés a repris au début de 2025.

Les Pays-Bas mènent actuellement un essai sur le terrain afin d'évaluer l'efficacité de la vaccination contre l'IAHP chez des troupeaux de poules pondeuses. Cet essai réalisé dans un troupeau commercial et qui se déroulera jusqu'en 2027 servira à évaluer la protection offerte par la vaccination contre l'IAHP, à obtenir une expérience pratique en matière de surveillance et à déterminer les éventuels futurs programmes de vaccination. Tous les produits vaccinés seront utilisés uniquement sur le marché intérieur (c'est-à-dire qu'ils ne seront pas exportés).

Quelles discussions ont eu lieu au Canada au sujet de la vaccination contre l'IAHP?

Mis sur pied en juin 2023, le groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP est conjoint; il réunit des représentants de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire qui examinent les implications vétérinaires, scientifiques, économiques et pratiques d'une politique de vaccination au Canada. Lieu pratique d'information et de discussion, le groupe de travail a accompli plusieurs travaux, notamment une analyse coûts-avantages de la vaccination contre l'IAHP dans la vallée du Fraser.

Comment le Canada va-t-il procéder pour autoriser l'utilisation de la vaccination contre l'IAHP?

Comme on l'a vu en France et aux Pays-Bas, les essais sur le terrain peuvent s'avérer utiles pour évaluer l'efficacité, la faisabilité et la rentabilité de l'intégration de la vaccination dans le cadre plus large de l'intervention du Canada contre l'IAHP. Les résultats des essais sur le terrain peuvent ensuite être utilisés pour obtenir la confiance des partenaires commerciaux lorsque la décision serait prise de mettre en œuvre un programme de vaccination contre l'IAHP.